



Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Alors que le mois de septembre semblait présager une amélioration des conditions sanitaires, ces dernières semaines ont montré qu'il n'en était rien et que le virus, malgré les efforts de vaccination frappait toujours. Quand aurons nous le matériel nécessaire pour travailler en toute sécurité et notamment les purificateurs d'air que le Conseil départemental n'a pas jugé nécessaire d'installer, même dans les espaces clos des collèges ou le renouvellement des masques qui n'est plus assuré ?

La rentrée s'est faite sous le signe de la précarisation avec les suppressions de postes que le Ministère justifie en évoquant la baisse des effectifs mais, pourquoi alors recruter massivement des contractuels y compris dans le 1er degré ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps dans notre département ? Pourquoi avoir recours à des volants d'heures supplémentaires toujours plus importants ? Ainsi dans l'Académie, il y a eu 70 suppressions de postes à temps plein mais 45 ETP en HSA. Tous les lycées du département fonctionnent avec nettement plus de 10% d'HSA . Beaucoup de collèges dépassent aussi ces 10% d'HSA ou s'en approchent (L'Absie/Moncoutant, Brioux, Cerizay...) . Et que dire de la volonté du ministre de vouloir faire faire des HSA aux collègues à temps partiel ? Le maintien des postes aurait pu permettre de compenser les lacunes liées aux différents confinements passés et peut-être à venir. Ce maintien de postes aurait aussi améliorer les taux d'encadrement permettant une individualisation du suivi des élèves. Pour le **Sgen-CFDT**, intensifier le travail des enseignantes et enseignants n'est pas une solution soutenable pour le service public. Les difficultés des collègues rendent la nécessité d'assurer les remplacements dans de bonnes conditions, tant pour les titulaires que pour les contractuels. Comment dans de telles conditions, rendre la profession attractive ? Le nombre d'inscrits aux différents concours en chute libre , l'augmentation des démissions y compris dès la première année ,des ruptures conventionnelles et des demandes de temps partiels sont autant de signes des malaises de la profession. Malaises qui vont s'amplifier avec la mise en place des Postes à Profil limitant les possibilités de mutations sur des données objectives de barèmes tant dans le 2nd degré que dans le 1^{er} (2 dans le département cette année mais combien dans les années à venir?)

La précarisation concerne aussi les autres personnels et notamment les AESH qui certes ont vus quelques améliorations salariales qu'il faudra suivre de prêt au niveau local dans leur mise en place surtout avec la nécessaire actualisation liée à la hausse du SMIC. Ces personnels toujours plus nombreux n'ont pas vus leur quotité augmenter et se voient affectées sur des postes mutualisés rendant plus difficiles leurs missions et développant le

sentiment de saupoudrage professionnel. Le **Sgen-CFDT** revendique la création pour les AESH d'un corps de la fonction publique de catégorie B.

Le **Sgen-CFDT** s'interroge aussi sur la pertinence du Ministère de rendre **75 millions d'Euros** au titre de 2021. Entendre ces chiffres est, à raison, considéré comme du mépris, par bien des agents qui ont été confrontés à de grandes difficultés.

Pour le **Sgen-CFDT**, il convient d'améliorer le pilotage de la dépense. Les non consommés sont le signe que des politiques publiques décidées ne sont pas conduites à leur terme au détriment des élèves et des personnels.

Il était donc possible de s'assurer du versement effectif de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG à tous les agents qui devraient déjà en bénéficier depuis longtemps, d'assurer la prise en charge des frais de transport et de déplacement (ex des RASED dont les enveloppes sont vite épuisées) de prévoir des recrutements supplémentaires ou d'établir des contrats à temps plein pour des agents qui subissent le temps incomplet imposé pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité marquée par deux années perturbées par la pandémie, de renforcer les fonds sociaux et leur pilotage afin de mieux soutenir les élèves vivant dans la précarité...Il était aussi envisageable d'améliorer les conditions de travail dans la filière administrative, en renforçant les équipes par des personnes supplémentaires dans les services déconcentrés. Concernant les AED vie scolaire, dans le cadre du Grenelle de l'Éducation, ce sont les principaux oubliés. Pour le **Sgen-CFDT**, ils doivent pouvoir d'accéder à un contrat à durée indéterminée, premier pas important pour sortir de la précarité de l'emploi. Des recrutements sont nécessaires, les effectifs n'ayant pas évolué comme le montre les chiffres du département.